



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

AVIS PUBLIC

Usage conditionnel

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme, un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que lors de la séance ordinaire le lundi 3 août 2026 à 19 h 30 au 50, chemin des Loisirs, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nature et effets de la demande

L'opération d'une résidence de tourisme en vertu des dispositions de l'article 5.7 « Résidences de tourisme » du Règlement sur les usages conditionnels 2010-016.

Désignation de l'immeuble

960 5^e Rang,,

Saint Élie de Caxton

Numéro de lot : 5 782 998

Toute personne intéressée pourra se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée prévue à cette fin le 3 août 2026 à 19 h 30.

Fait et donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce treizième jour de juillet 2026.

Sandra Gérome

Directrice générale et greffière-trésorière